



BREF

ILE-DE-FRANCE

Bulletin mensuel d'informations sur le marché du travail

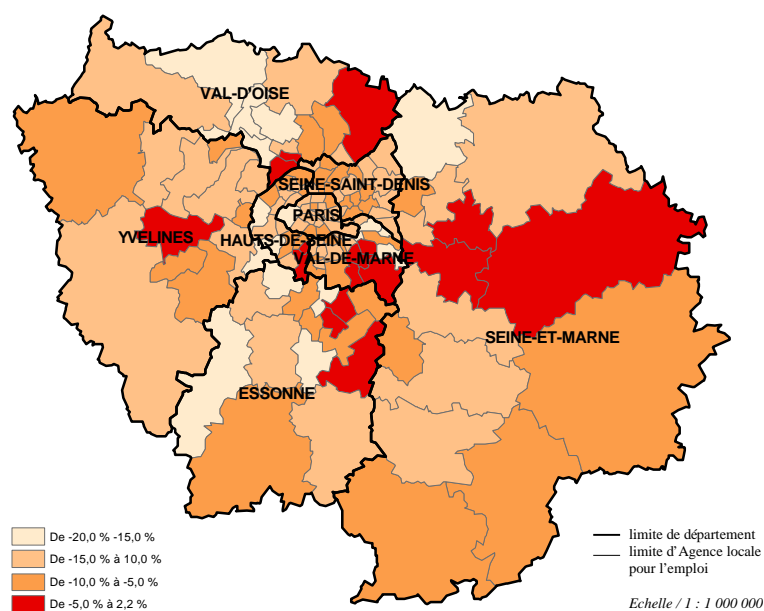
La baisse sensible du nombre de demandeurs d'emploi observée en Ile-de-France au cours du 1^{er} trimestre 2006 s'est poursuivie en avril. A la fin de ce mois, 464 000 personnes à la recherche d'un contrat à durée indéterminée et à temps plein (catégorie 1) sont inscrites à l'ANPE, soit une diminution mensuelle de -1,3% en données corrigées des variations saisonnières (-1,1 % en France métropolitaine).

L'amélioration continue du marché du travail francilien depuis un an se traduit également par une nette décrue du taux de chômage, tel que le calcule l'Insee. Il s'établit à 9,0% au 1^{er} trimestre 2006 (9,5% au niveau national), en baisse de 0,3 point par rapport au trimestre précédent et de 1,0 point par rapport au 1^{er} trimestre 2005. L'Ile-de-France est, ainsi, avec Languedoc-Roussillon, la région où la diminution annuelle du taux de chômage a été la plus forte.

L'augmentation sensible du recours à l'intérim en 2005, après quatre années de baisse ou de petite hausse, est un autre signe de l'amélioration de la situation économique de la région. Cette croissance a été particulièrement nette dans le secteur de la construction.

Les actifs âgés de 45 ans et plus ont, toutefois, du mal à bénéficier de la reprise. La réduction de la demande d'emploi reste limitée pour eux et près de 50% des inscrits à l'ANPE le sont depuis au moins un an.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de plus de 45 ans de catégorie 1 d'avril 2005 à avril 2006



Source : DARES / ANPE

LES CHIFFRES D'AVRIL 2006 EN ILE-DE-FRANCE

Demandeurs d'emploi en fin de mois (cat.1) : 464 401

Evolution sur 1 mois (CVS) : - 1,3 %

Evolution sur 1 an : - 12,5 %

Part des femmes dans les demandeurs d'emploi : 46,7 %

Part des chômeurs de longue durée : 33,3 %

Part des moins de 25 ans : 10,6 %

Taux de chômage au 1^{er} trimestre 2006 :

Ile-de-France : 9,0 %

France : 9,5 %

SOMMAIRE

Les évolutions récentes du marché du travail	page 2
Le chômage des 45 ans et plus	page 3
L'activité intérimaire en 2005	page 4
L'activité intérimaire en 2005	page 5
Les maisons de l'emploi franciliennes	page 6

y Baisse du chômage francilien en avril

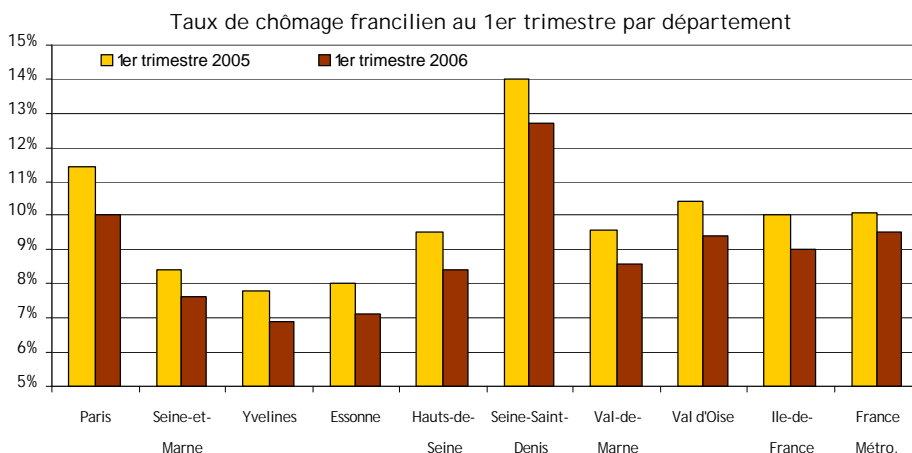
A la fin du mois d'avril 2006, 464 401 personnes à la recherche d'un contrat à durée indéterminée et à temps plein (catégorie 1) étaient inscrites à l'ANPE en Ile-de-France. En données corrigées des variations saisonnières, la baisse mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi franciliens atteint -1,3%. Bien que sensible, la baisse est plus faible que celle observée le mois précédent dans la région (-2,6%). En France métropolitaine, le rythme de diminution du chômage est sensiblement le même (-1,1%).

Le recul du chômage s'observe dans tous les départements. Il est le plus fort en Seine-Saint-Denis et en Val-d'Oise (respectivement -1,8% et -1,7%), départements où le taux de chômage reste élevé. En revanche, le repli mensuel n'est que de -0,9% en Seine-et-Marne. Ce département connaît la baisse annuelle la moins importante de la région.

Le nombre de demandeurs d'emploi ayant travaillé au moins 78 heures dans le mois (catégorie 6) est stable en Ile-de-France ce mois-ci, alors qu'il diminue de -2,7% en France métropolitaine.

Par sexe, la baisse du chômage bénéficie davantage aux hommes en avril (-1,4%, contre -1,1%). La tendance observée depuis début 2005 d'un plus fort recul du nombre d'hommes à la recherche d'un emploi se prolonge donc. En un an, la baisse atteint -13,9% pour ceux-ci, contre -10,9% pour les femmes.

Comme les mois précédents, le recul du chômage concerne en



Source : INSEE

premier lieu les personnes inscrites le plus récemment à l'ANPE. En données corrigées des variations saisonnières, on enregistre en avril une diminution de -2,3% des inscrits depuis moins d'un an et de -0,5% des inscrits depuis un à deux ans, mais une hausse de +0,3% du nombre de demandeurs d'emploi de très longue durée (inscrits depuis deux ans au moins).

y Un taux de chômage de 9,0 % au 1^{er} trimestre 2006

L'amélioration continue du marché du travail francilien, observée depuis le mois d'avril 2005, se traduit par une nette baisse du taux de chômage.

Selon l'INSEE, le taux francilien a diminué de 0,3 point au 1^{er} trimestre 2006 par rapport au 4^{ème} trimestre 2005. Avec un taux de 9,0%, l'Ile-de-France revient au niveau de juin 2002. La différence avec la situation nationale semble s'accroître, puisque la baisse en France n'est que de -0,1 point. Le taux de chômage national est, ainsi, de 9,5 % à fin mars 2006.

Avec -1,0 point en un an, l'Ile-de-France est la région où la baisse a été la plus importante, avec le Languedoc-Roussillon (-1,0), Rhône-Alpes (-0,8) et l'Aquitaine (-0,8). Le recul annuel en France est de -0,6 point.

L'ensemble des départements franciliens enregistre une baisse ce trimestre, en particulier les départements ayant un taux de chômage élevé comme la Seine-Saint-Denis et Paris (resp. -0,5 et -0,4 point). Le Val-de-Marne, bénéficie aussi d'une forte diminution (-0,4). Contrairement aux trimestres précédents, la baisse dans le Val-d'Oise est moins sensible (-0,2).

Les Yvelines et l'Essonne, avec des taux de chômage de 6,9%, et 7,1%, font à nouveau partie des dix départements français les moins touchés par le chômage.

En un an, le taux de chômage à Paris a beaucoup baissé (-1,4 point). A son niveau actuel de 10,0%, il reste toutefois supérieur de 1 point au taux régional.

Demandeurs d'emploi à la fin du mois d'avril 2006	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Ile-de-France	France
Taux de chômage (données au 1 ^{er} trimestre 2006)	10,0%	7,6%	6,9%	7,1%	8,4%	12,7%	8,6%	9,4%	9,0%	9,5%
DEFM catégorie 1 (données brutes)	103 693	41 142	43 604	37 100	58 661	81 835	48 810	49 556	464 401	2 188 283
Evolution sur 1 mois (CVS)	-1,1%	-0,9%	-1,3%	-1,0%	-1,5%	-1,8%	-1,0%	-1,7%	-1,3%	-1,1%
Evolution sur 1 an	-14,7%	-10,9%	-11,4%	-11,0%	-13,2%	-12,1%	-12,0%	-11,7%	-12,5%	-8,4%
Part des femmes	46,9%	47,7%	45,9%	45,9%	46,7%	46,6%	46,8%	46,5%	46,7%	48,4%
Part des chômeurs de longue durée	37,1%	29,1%	32,2%	27,2%	34,1%	34,4%	31,7%	33,1%	33,3%	32,1%
Part des moins de 25 ans	5,5%	16,1%	12,2%	13,2%	8,4%	11,8%	11,1%	13,3%	10,6%	16,0%
Demandeurs d'emploi indemnisés (1)	105 500	43 941	46 033	38 125	57 433	71 426	49 276	46 253	457 987	2 404 700
Taux de couverture (2)	56,5%	62,8%	63,3%	63,1%	60,1%	58,6%	60,9%	60,6%	59,9%	60,7%

Sources : INSEE, DARES / ANPE, GARP

(1) Il s'agit des bénéficiaires de l'assurance chômage et des allocations de solidarité (ASS et allocation d'insertion), hors allocations de préretraite et de formation.
 (2) Le taux de couverture est le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés rapporté à l'effectif potentiellement indemnisable, à savoir la somme des demandeurs d'emploi en fin de mois des catégories 1 à 3 et 6 à 8, ainsi que les personnes indemnisées dispensées de recherche d'emploi.

y Un chômage élevé des 45 ans et plus

A fin avril 2006, 136 541 demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et plus sont inscrits à l'ANPE en Ile-de-France (catégorie 1), soit 28,7% du total de la demande d'emploi francilienne.

Leur chômage est plus structurel que celui des autres classes d'âge : il a moins baissé lors de la phase de croissance de 1998 à 2001, et il s'est moins dégradé entre 2001 et 2004, avec le retour d'une croissance plus faible.

Ces tendances se constatent également dans la période récente. Entre janvier 2004 et janvier 2005, la demande d'emploi des seniors franciliens est restée stable, alors qu'elle augmentait encore un peu pour les autres classes d'âge, notamment pour les jeunes. Par contre, depuis un an, la baisse est moins importante pour les plus âgés.

y Un chômage durable...

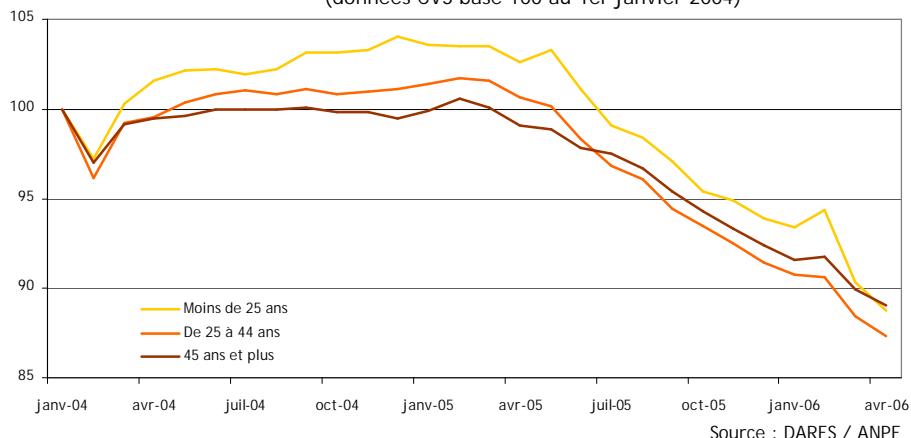
Entre mai 2005 et avril 2006, 17,5% des entrées à l'ANPE ont concerné des personnes âgées de 45 ans et plus. Leur entrée au chômage intervient principalement à la suite d'un licenciement (économique ou autre) : 41% des inscriptions enregistrées l'étaient pour ce motif, contre 22% pour les autres tranches d'âges. A l'inverse, les entrées à la suite d'une démission ou d'une fin d'un contrat temporaire (CDD, intérim) sont beaucoup moins nombreuses.

Ayant acquis une expérience professionnelle importante, les 45 ans et plus sont souvent à la recherche d'un emploi de cadre ou de profession intermédiaire (30% des inscrits).

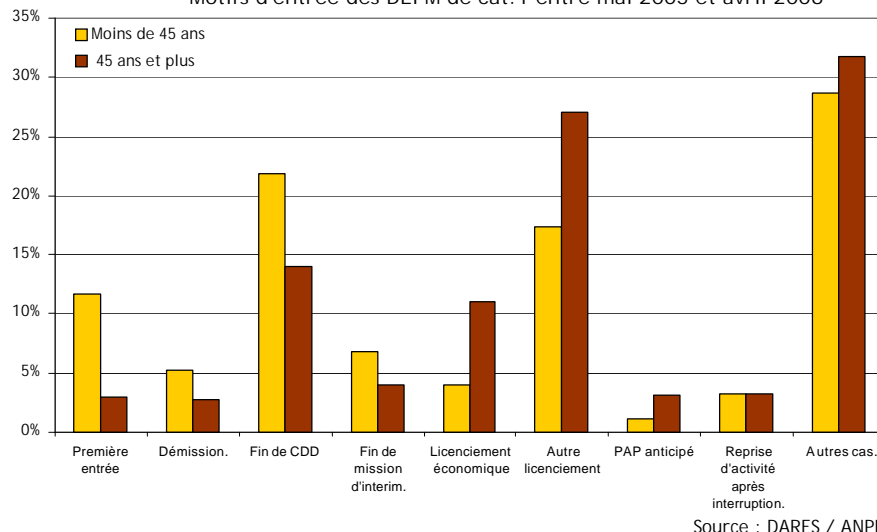
Deux caractéristiques, en se cumulant, expliquent que les seniors éprouvent davantage de difficultés à sortir du chômage. A leur âge, considéré comme un handicap, s'ajoute leur plus faible niveau de formation initiale : près d'un tiers d'entre eux a un niveau inférieur au CAP, contre 16 % pour les autres tranches d'âge.

Ainsi, à fin avril 2006, près de 50% d'entre eux étaient inscrits à l'ANPE depuis plus d'un an.

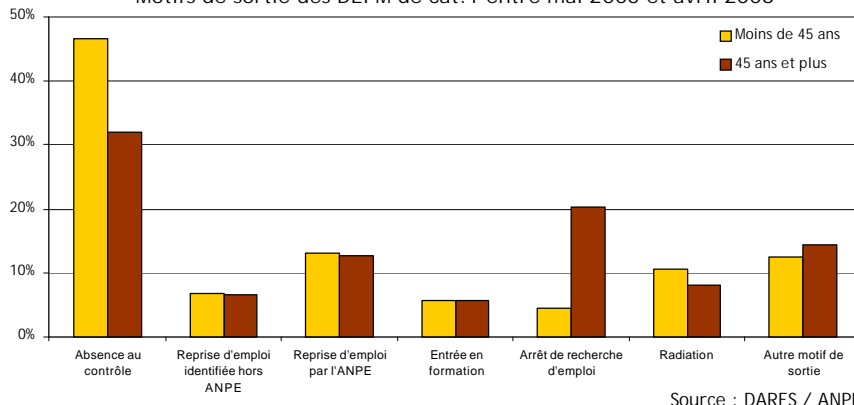
Evolution de la DEFM de cat. 1 (données CVS base 100 au 1er janvier 2004)



Motifs d'entrée des DEFM de cat.1 entre mai 2005 et avril 2006



Motifs de sortie des DEFM de cat.1 entre mai 2005 et avril 2006



y ...malgré le recours aux dispenses de recherche d'emploi

Près de 180 000 demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et plus ont arrêté de rechercher un emploi entre mai 2005 et avril 2006. Mais plus de 20% d'entre eux ont simplement été dispensés de cette recherche, compte tenu de leur âge. Cette disposition explique que le nombre de demandeurs d'emploi décroisse très nettement à partir de 57 ans. Les personnes de 58 ans et plus ne représentent

que 8% des demandeurs d'emploi les plus âgés.

Les reprises d'emploi, identifiées comme telles par l'ANPE, constituent un peu moins de 20% des motifs de sortie, comme pour les autres tranches d'âge. Mais les sorties pour absence au contrôle qui, souvent, correspondent aussi à des reprises d'emploi, sont beaucoup moins nombreuses.

y Une reprise de l'activité intérimaire en 2005...

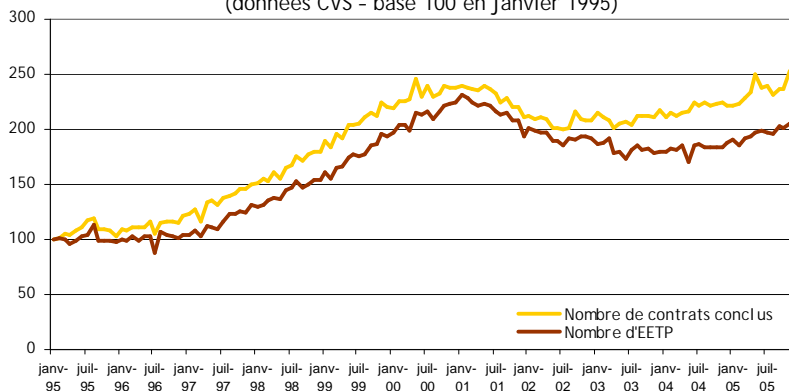
Après la nette baisse observée en 2001 en Ile-de-France, le nombre des contrats d'intérim a connu une hausse modérée du second semestre 2002 à fin 2004. La progression du recours à l'intérim s'est accentuée en 2005 : 2 934 000 contrats ont été conclus, soit +7,6% par rapport à l'année précédente. Cette évolution, parallèle à une légère reprise de l'emploi salarié en 2005 (+0,9% d'après l'UNEDIC), confirme l'aspect conjoncturel de l'activité intérimaire : c'est l'une des premières variables d'ajustement entre l'offre et la demande d'emploi en période de croissance économique.

Ainsi, en 2005, l'ensemble de ces contrats a représenté en moyenne, chaque jour, 104 600 emplois en Equivalents Emplois à Temps Plein (EETP), soit une hausse de +7,3% par rapport à l'année précédente. La hausse, en 2004, avait été beaucoup plus faible : +0,4% seulement. Malgré cette reprise, le nombre d'EETP assurés en intérim reste assez sensiblement inférieur à celui observé au second semestre de l'année 2000, période où l'utilisation des missions d'intérim avait atteint un sommet.

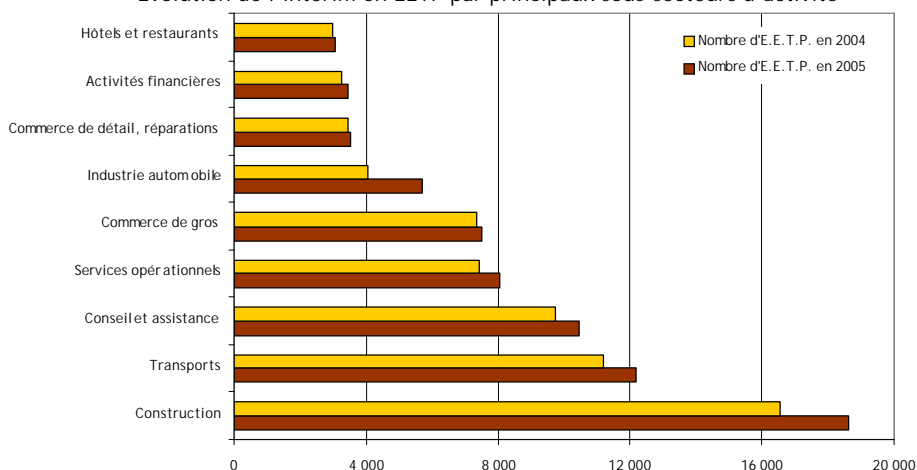
y ...qui s'étend à l'ensemble des secteurs d'activité...

Les huit secteurs d'activité ayant eu le plus recours à l'intérim en 2005 restent identiques à ceux des années précédentes. Ils progressent tous, en nombre de contrats conclus comme en EETP, par rapport à l'année 2004. L'activité intérimaire dans la construction s'est nettement intensifiée : +12,4% en un an, soit plus de 18 600 EETP, en moyenne, en 2005. Après une année 2004 marquée par un recours important au CDD, couplé à une baisse de l'intérim, l'industrie automobile a refait appel à l'intérim pour faire face aux à-coups des rythmes de production. Avec une hausse du nombre d'EETP de 40,6% en un an (+ 1 600 EETP), le taux de recours atteint 8,5% en 2005 (sur 100 salariés qui travaillent, à un moment donné, 8,5 sont intérimaires). La durée des missions dans ce secteur reste très importante (45 jours en moyenne). Le secteur des transports, a également accru son taux de recours à l'intérim (7,2% contre 6,7% en 2004), avec près

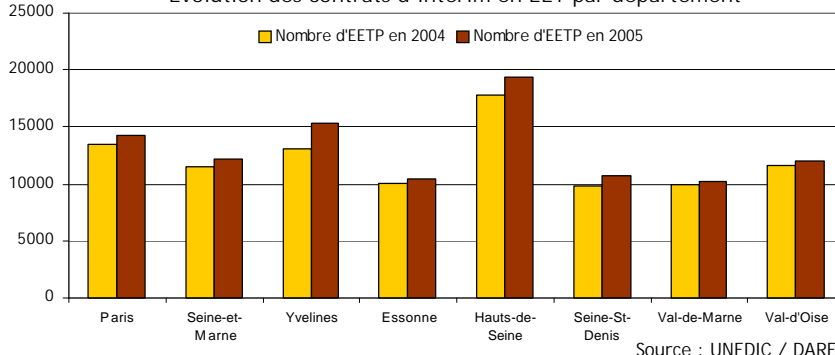
Evolution des contrats d'intérim en nombre et en EETP (données CVS - base 100 en janvier 1995)



Evolution de l'intérim en EETP par principaux sous-secteurs d'activité



Evolution des contrats d'intérim en EET par département



Source : UNEDIC / DARES

de 500 000 missions conclues en 2005, pour des durées souvent courtes (6,7 jours en moyenne).

Les autres secteurs d'activité ont un taux de recours à l'intérim nettement moins élevé. Ainsi, dans les secteurs du conseil et assistance et des services opérationnels, le nombre absolu d'intérimaires, calculé en EETP, est élevé (resp. 10 400 et 8 100), du fait de l'importance économique de ces secteurs dans la région. Mais le taux de recours à l'intérim ne dépasse pas 1,8%. Enfin, l'hôtellerie/restauration et le commerce de détail maintiennent leurs pratiques antérieures : un taux de recours faible et des contrats de très courte durée (resp. 3 et 5 jours en moyenne).

y ...et à tous les départements franciliens

En un an, tous les départements franciliens ont connu une hausse de l'activité intérimaire, mais avec des différences importantes, liées à la structure des activités présentes dans ces départements. Ainsi, la forte hausse enregistrée dans les Yvelines (+17% en EETP) s'explique très largement par la reprise de l'intérim dans l'industrie automobile, secteur fortement concentré dans ce département. Parallèlement, Paris, de par l'importance des secteurs des services, progresse (+5,7%), mais moins fortement que les autres départements.

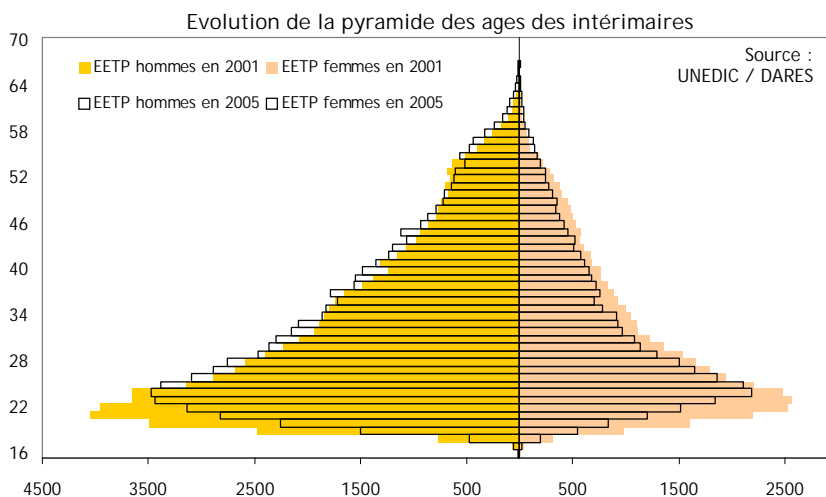
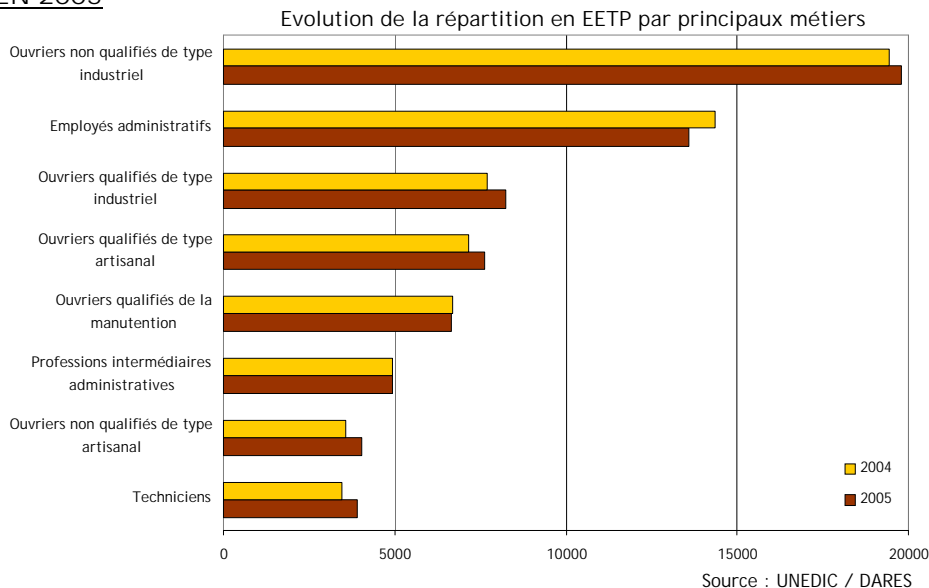
y Des métiers toujours fortement ouvriers

En 2005, la répartition par métier des intérimaires (en EETP) est sensiblement la même qu'en 2004 : les métiers ouvriers restent majoritaires, suivis des métiers d'employés. Les ouvriers non qualifiés de type industriel restent le métier le plus représenté, avec une légère hausse de leurs effectifs par rapport à 2004. La seule baisse d'effectifs (en EETP) enregistrée en 2005 concerne les intérimaires classés « employés administratifs ». Depuis 2001, le poids de ces deux métiers dans l'intérim est en nette régression (resp. -5 700 et -7 800 EETP en 4 ans), au profit, notamment, des ouvriers non qualifiés de type artisanal et des techniciens. Les autres métiers des professions intermédiaires, de même que les cadres, catégories moins présentes dans l'intérim, restent stables dans le temps.

Un peu moins de sept intérimaires sur dix sont de nationalité française. Cette part est très variable suivant les secteurs d'activité. En effet, plusieurs secteurs faisant un large appel à l'intérim ont une proportion d'intérimaires de nationalité française nettement plus faible : elle est de un sur deux dans la construction, et elle n'est guère plus élevée dans l'hôtellerie/restauration et l'industrie automobile.

y Des intérimaires plus âgés

Par rapport à 2001, la répartition francilienne des intérimaires par âge et par sexe s'est sensiblement modifiée. Quelle que soit la classe d'âge, la part des femmes dans l'emploi intérimaire est en constante diminution, passant de 35% en 2001 à 31% en 2005. Ce mouvement est en partie dû à



la baisse sensible des métiers d'employés dans l'intérim francilien, métiers où les femmes sont les plus présentes (une intérimaire sur deux est employée, contre un homme sur quatre).

De même, les moins de 25 ans sont moins présents dans l'intérim en 2005. Leur part atteignait 30,7% en 2001, elle n'est plus que de 24,4% en 2005, soit une baisse de -9 300 EETP en quatre ans. Ils ne représentent plus, en moyenne, que 25 000 EETP.

L'âge des intérimaires varie beaucoup suivant le secteur. Alors que, globalement, la moitié des missions d'intérim est assurée par des moins de 30 ans, leur part dans la construction est à peine supérieure au quart. Par contre, dans l'industrie automobile, les intérimaires sont plus jeunes : un tiers a moins de 25 ans, en particulier pour assurer les très nombreuses missions d'intérim dans des métiers d'ouvrier qualifié.

Les secteurs les plus utilisateurs de l'intérim en Ile-de-France en 2005

	Construction	Transports	Conseil et assistance	Services opérationnels	Commerce de gros	Industrie automobile	Commerce de détail, réparations	Activités financières	Hôtels et restaurants
Nombre de contrats conclus en 2005	312 917	494 443	227 569	357 605	189 003	33 608	178 278	33 720	273 906
Evolution du nombre de contrats entre 2004 et 2005	9,1%	11,1%	11,5%	11,2%	6,6%	17,6%	7,5%	1,6%	6,3%
Nombre d'E.E.T.P. en 2005	18 615	12 185	10 447	8 053	7 504	5 696	3 548	3 452	3 074
Evolution du nombre d'E.E.T.P. entre 2004 et 2005	12,4%	8,7%	7,3%	8,6%	2,3%	40,6%	2,5%	5,4%	3,2%
Durée moyenne des missions en 2005	16,1	6,7	12,4	6,1	10,7	45,8	5,4	27,7	3,0
Taux de recours en 2005 (EETP2005 / UNEDIC 2004)	7,4%	7,2%	1,8%	1,8%	2,4%	8,5%	1,1%	1,3%	1,2%

EETP : rapport du volume de travail effectué par les intérimaires à celui effectué par une personne travaillant à temps plein. Taux de recours : rapport du nombre d'intérimaires calculé à partir des EETP par rapport à l'emploi salarié. Source : UNEDIC / DARES

Les maisons de l'emploi franciliennes

y Un déploiement en cours

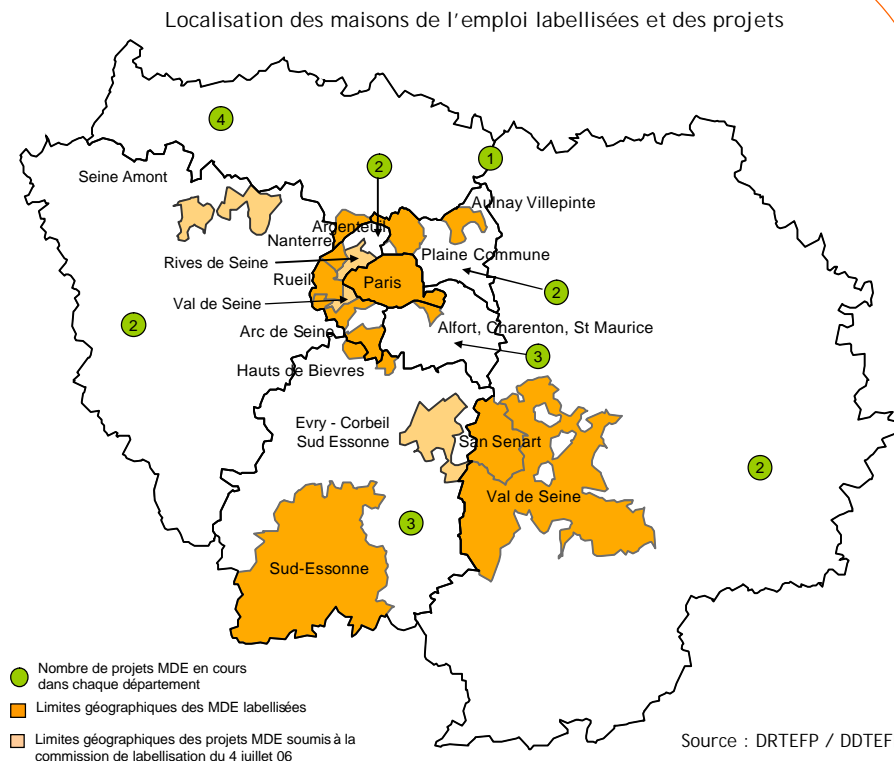
Depuis le lancement du programme des maisons de l'emploi (MDE) en 2005, 158 projets ont été labellisés au niveau national, dont 12 en région Ile-de-France.

Situé au troisième rang derrière Midi-Pyrénées (20) et Nord Pas-de-Calais (15), le nombre de maisons de l'emploi en Ile-de-France devrait tripler d'ici le premier trimestre 2007. En effet, 23 projets sont en cours d'élaboration, dont 4 sont susceptibles d'être labellisés courant juillet 2006.

Parmi les maisons de l'emploi labellisées, près de la moitié émanent de structures préexistantes (Maisons de l'Entreprise et de l'Emploi, Espaces Insertion), qui ont adapté leurs objectifs et leurs partenariats aux nouvelles orientations définies par le cahier des charges national.

Les porteurs de projets sont majoritairement des intercommunalités, puisque 7 maisons de l'emploi sont portées par une communauté d'agglomération (4), une communauté de communes (2), ou encore un syndicat d'agglomération nouvelle (1).

En termes d'effectifs, les projets prévoient 193 équivalents temps plein, spécifiquement dédiés aux activités des maisons de l'emploi. Ces ressources humaines sont très diversement réparties selon les projets, avec une moyenne de 16 équivalents temps plein en première année de fonctionnement. Pour ce qui est des statuts, le choix des structures se répartit, de manière égale, entre



les deux formes juridiques possibles : association ou GIP.

y La prise en compte des spécificités locales

Bien que poursuivant des objectifs similaires, organisés autour de trois axes d'intervention, les maisons de l'emploi franciliennes présentent des singularités qui reflètent les problématiques spécifiques de leur territoire d'intervention.

Ainsi, certaines développent des plans d'actions ciblés sur des publics prioritaires (femmes, jeunes, cadres, population étrangère). D'autres privilégient le développement d'antennes de proximité, afin d'améliorer

l'accessibilité aux services pour des populations isolées en zones rurales, ou marginalisées en ZUS. En matière de développement économique, des stratégies locales sont esquissées autour de secteurs prioritaires, susceptibles de faciliter l'adéquation avec les ressources humaines disponibles ou les potentialités de reconversion du territoire.

Enfin, les maisons de l'emploi franciliennes se présentent souvent comme des lieux d'expérimentation selon des thématiques variées, telles que : la lutte contre les discriminations, la mobilité, la GPEC, la mise en place du volet insertion des conventions ANRU, le rapprochement des entreprises avec les universités.

La création de 300 maisons de l'emploi, constitue l'une des mesures phares du volet emploi du plan de cohésion sociale. Ces maisons ont pour objectifs d'associer les collectivités territoriales, de fédérer l'action des partenaires publics et privés et d'ancrer le service public dans les territoires. Elles assurent la convergence des politiques publiques de l'emploi et de la formation professionnelle dans le cadre d'un diagnostic, d'une stratégie et d'un plan d'actions partagés, adaptés au développement économique et social du territoire.

Les maisons de l'emploi répondent à un cahier des charges national, qui définit notamment :

- Les partenaires : sont membres constitutifs obligatoires : les collectivités territoriales ou leurs groupements porteurs de projet, l'Etat, l'ANPE, et l'Assedic. A leur demande, le Conseil Régional, le Conseil Général et les communes ou intercommunalités non fondatrices peuvent être membres constitutifs. L'AFPA et les autres acteurs locaux de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle peuvent être partenaires associés des maisons de l'emploi.

- Les domaines d'intervention : les maisons de l'emploi agissent obligatoirement dans trois domaines d'intervention : l'observation, l'anticipation et l'adaptation du territoire, l'accès et le retour à l'emploi, le développement de l'emploi et la création d'entreprise.

Le bassin d'emploi est le périmètre de référence des maisons de l'emploi, qui peuvent être portées par une association ou un GIP. Les maisons de l'emploi font l'objet d'une labellisation nationale et elles sont soumises à une procédure annuelle d'auto-évaluation, conforme à la charte nationale.

Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle d'Ile-de-France

66, rue de Mouzaïa – 75935 Paris Cedex 19 – Tél. 01 44 84 26 99

Directeur de la publication : Marc Biehler - Réalisation : Pôle études, prospective, évaluation et statistiques -

Diffusion : Service relation avec les usagers, communication et documentation

Tirage : 1 200 exemplaires - N° ISSN : 1767-9877

[http : //www.europemploi-idf.org](http://www.europemploi-idf.org)